APPEL DE PROJETS

## calq(1)Résidence de création pour conteur professionnel

Date limite de dépôt : 30 octobre 2016

**Avis aux conteurs professionnels**

Le RCQ lance sa 4e résidence de création, toujours en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et Fred Pellerin. Le projet se déroulera durant tout le mois d’avril 2017 à St-Élie-de-Caxton. Il s’adresse aux conteurs professionnels du Québec qui désirent travailler sur un projet de spectacle. Pour s’assurer que la résidence bénéficie au conteur, le projet de création de celui-ci doit être déjà entamé avant le mois d’avril. Le conteur sélectionné bénéficiera :

* d’une bourse de 2 000 $
* d’une maison complètement équipée dans le centre de St-Élie-de-Caxton, et ce, durant tout le mois d’avril 2017
* d’un remboursement de ses frais de déplacement durant ce mois, pour un maximum de 1 000 $
* d’une bourse de 1 500$ en honoraire pour engager un coach[[1]](#footnote-1)
* d’une promotion régionale liée à une activité publique réalisée dans la région

**Le conteur sélectionné s’engagera à :**

* offrir une activité publique (discussion, conférence, spectacle, atelier, etc.) à St-Élie-de-Caxton
* offrir une activité publique (discussion, conférence, spectacle, atelier, etc.) dans la région de la Mauricie
* rédiger un journal de bord hebdomadaire qui sera publié sur les réseaux sociaux
* participer à une rencontre préparatoire et une rencontre bilan

**Votre proposition de projet doit comporter :**

* Le formulaire rempli (voir page 2)
* Votre CV artistique et une description de votre démarche artistique
* Un lien web vers un extrait vidéo démontrant la qualité de votre travail
* Tout autre document ne sera pas transmis au jury

**Évaluation et critères de sélection :**

Les propositions de projets seront évaluées par un jury au mois de novembre et le lauréat sera annoncé au Colloque du RCQ à la fin novembre 2016.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

* Le conteur est professionnel selon la définition du CALQ : se déclare artiste professionnel; crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services, moyennant rémunération, à titre de conteur; a une reconnaissance de ses pairs; diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans des lieux et/ou un contexte reconnus par les pairs
* Qualité du travail artistique du conteur
* Intérêt et pertinence du projet et de la démarche artistique
* La proposition artistique se distingue
* Dossier complet et démontrant le sérieux de la démarche du conteur
* Faisabilité du projet
* Processus de création déjà entamé avant le début de la résidence de création.

Une attention particulière sera portée à la démarche artistique du conteur et son lien avec le projet. Le jury cherchera à avoir une idée claire de ce que défend le conteur dans ce projet et comment cela s’inscrit dans l’évolution à venir de sa pratique.

**Le dossier de candidature doit être envoyé en format numérique, au plus tard le** 3**0 octobre 2016**, à info@conte.quebec

Pour plus de détails: info@conte.quebec ou 514-564-5650

**LE FORMULAIRE À REMPLIR EST SUR LA PAGE SUIVANTE**

|  |
| --- |
| **Veuillez remplir le formulaire suivant****(maximum de 3 pages)** |
| Nom complet :       |
| Adresse :       | Appartement :      |
| Ville et région:      | Province :      |
| Code postal :       | Téléphone :       |
| Courriel :      |
| **Description de projet**Que désirez-vous travailler durant la résidence de création ? Cochez la ou les cases qui conviennent :[ ]  Écriture[ ]  Appropriation de récits[ ]  Mise en scène[ ]  Autre :       Description claire du contenu du spectacle en création, en mettant de l’avant son caractère distinctif et le lien avec votre démarche artistique (maximum de 500 mots):      |
| Quel type de coaching souhaiteriez-vous avoir (nombre de rencontres, durée, besoins spécifiques) et sur quel aspect de votre travail désirez-vous être coaché ?     (Optionnel) Si vous le savez au moment du dépôt, avec quel(s) coach(s) souhaiteriez-vous travailler ?       |
| Extrait vidéo :Lien web :       |
| . |
| Veuillez retourner ce formulaire ainsi que les différents documents à info@conte.quebec avant la date limite : 30/10/2016 |

1. Les honoraires de coaching sont fixés à 75$/h. Les frais de déplacement et de repas sont aussi couverts, jusqu’à un maximum de 750 $ [↑](#footnote-ref-1)